

2019

COÛT DE LA RENTRÉE
ET DES ÉTUDES EN GÉOGRAPHIE
DOSSIER DE PRESSE



4e édition de l'indicateur AFNEG
du coût de la rentrée

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
ANALYSE DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE D'UN.E GÉOGRAPHE.....	4
Présentation de l'indicateur	4
Présentation des chiffres de la rentrée 2019.....	5
Focus : frais d'inscription pour les étudiant.e.s internationaux.ales.....	7
LE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE EN GÉOGRAPHIE	9
Des ouvrages coûteux mais indispensables pour réussir ses études.....	9
Des travaux pratiques aux enseignements informatiques	10
LE COÛT DES ÉTUDES EN LICENCE, MASTER ET DOCTORAT	10
Le coût des frais d'impression	10
Le coût du terrain	10
Le coût de la mobilité géographique	11
LES REVENDEICATIONS DE L'AFNEG	12
MÉTHODOLOGIE	13
Méthodologie de l'indicateur	13
Enquêtes menées par l'AFNEG	14
RÉFÉRENCES.....	15
L'AFNEG	15



AVANT-PROPOS



A l'heure où l'égalité des chances est reléguée au rang de concept théorique utopiste, où l'enseignement supérieur et la recherche sont au cœur de débats sur leur accessibilité et leur devenir, et où l'avenir et la place des jeunes au sein de la société sont remis en discussion, il apparaît nécessaire que l'AFNEG prenne part aux échanges qui feront le monde de demain. Et ceci en portant ses valeurs d'équité et d'humanisme pour représenter et défendre les étudiant.e.s en géographie et disciplines territoriales.

En Septembre 2019 le coût de la rentrée pour un.e étudiant.e géographe augmente. Outre les augmentations liées à l'inflation, le budget des étudiant.e.s, déjà restreint, est alourdi par une hausse des prix des loyers, des repas en restaurant universitaire, des compléments santé ... Autant de dépenses nécessaires à la poursuite la plus sereine possible des études. Cette année l'AFNEG a de plus intégré les spécificités des étudiant.e.s en master, ainsi que celles des doctorant.e.s pour présenter un état des lieux plus complet.

Cet indicateur du coût de la rentrée, calculé par l'AFNEG pour la quatrième année consécutive, permet d'observer les variations des différents postes de dépenses effectués par un.e étudiant.e en géographie année par année. Et le constat est là : étudier dans l'enseignement supérieur coûte cher aux étudiant.e.s.

L'AFNEG se positionne en faveur d'un enseignement supérieur pour toutes et tous, d'un enseignement supérieur émancipateur et épanouissant. Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les actif.ve.s de demain, et que par leur formation ils.elles modèleront la société, ils.elles doivent avoir de leur côté toutes les chances leur permettant de réussir, quelle que soit la classe sociale dont ils.elles proviennent, et quels que soient les moyens financiers dont

ils.elles disposent. Il est nécessaire aujourd'hui de lancer une réflexion de fond sur les moyens à mettre en oeuvre pour que toutes et tous puissent étudier sans restrictions.

Les étudiant.e.s sont acteur.rice.s de la ville, et les élections municipales approchant à grand pas, les collectivités se doivent d'inclure davantage la jeunesse dans leurs projets, pour faire des villes des lieux inclusifs et répondant aux enjeux contemporains.

Des changements sont aussi à envisager pour les universités, afin de faire comprendre que les filières ne représentent pas que des enveloppes de formation à distribuer pour assurer des cours magistraux. L'Université doit se moderniser, offrir à chaque filière des réponses adaptées à ses appétences spécifiques, parce que la pluralité des filières se reflète aussi dans la pluralité de leurs besoins.

Il faut aujourd'hui, et c'est ce en faveur de quoi l'AFNEG travaille, que tout soit mis en oeuvre pour que les études supérieures et la réussite ne soient pas réservées à une classe sociale spécifique, tout en répondant aux besoins actuels du monde professionnel et de la recherche.

Hélène Chobeaux

Présidente de l'AFNEG

ANALYSE DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE D'UN.E GÉOGRAPHE

Présentation de l'indicateur

L'indicateur du coût de la rentrée de l'AFNEG, publié pour la quatrième année consécutive, illustre le coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e primo entrant.e en licence de géographie à l'université, sans double inscription, non boursier.ère et vivant seul.e en dehors du domicile familial. Il se compose de plusieurs postes de dépenses répartis en deux catégories :

- **Frais de la vie courante** : il s'agit des frais relativement fixes au cours des différents mois de l'année, déboursés à la rentrée pour le mois de septembre. Cela comprend notamment, loyer et charges locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphone et internet, vêtements et produits d'hygiène.
- **Frais spécifiques à la rentrée universitaire** : frais d'inscription, CVEC, frais d'agence, souscription à une assurance logement, une complémentaire santé et le matériel pédagogique.



Une partie de ces postes de dépenses comporte des frais variant d'une région à une autre. Une première moyenne est donc réalisée pour la région Île de France et une seconde moyenne comprend les autres régions métropolitaines. Une moyenne nationale est ensuite réalisée, pondérée par le nombre d'étudiant.e.s. Pour calculer cet indicateur, l'AFNEG se base sur celui réalisé par la Fédération des Associations Générales Étudiantes, la FAGE.

Cet indicateur est un indicateur théorique, permettant d'estimer le coût total de la rentrée pour des études dans des conditions optimales, sans restriction. Il permet d'obtenir une vision globale de ce que doit dépenser en moyenne un.e étudiant.e en France lors de sa première rentrée universitaire, afin de réunir toutes les conditions pour la réussite de ses études. Sa méthode de calcul, basée sur un profil unique, permet des comparaisons d'année en année mais également entre filière ou territoires.

Des frais spécifiques aux études de géographie sont ainsi intégrés dans le calcul de l'indicateur. Afin de prendre en considération les éléments les plus adéquats l'AFNEG a mené au cours de l'année 2019 une enquête au sujet du matériel utilisé en géographie. Les résultats de cette enquête nous ont encouragé à prendre en compte de nouveaux éléments. Cela explique en partie un coût de la rentrée 2019 plus élevé que celui de 2018. En revanche, des hausses sont présentes dans les autres dépenses, nous permettant d'affirmer que le coût de la rentrée est en hausse pour l'année 2019. Ces évolutions seront détaillées ci-après.



Présentation des chiffres de la rentrée 2019



Pour la rentrée 2019, un.e étudiant.e entrant.e en première année de licence de géographie devra déboursier 2 512,76 € pour une rentrée optimale. Cette dépense comprend, comme indiqué plus haut, les frais de la vie courante qui seront les frais mensuels de l'étudiant.e, et les frais spécifiques, dépensés uniquement au moment de la rentrée universitaire. Les frais spécifiques à la rentrée s'élèvent à 1 296,52 € tandis que les frais de la vie courante s'élèvent à 1 214,249 €.

Hausse nationale des frais de rentrée

L'acquittement de la CVE-C, Contribution Vie Étudiante et Campus, est obligatoire depuis 2018. Elle concerne tou.te.s les étudiant.e.s entrant à l'université (dont les moins de 20 ans), sauf les boursier.e.s, les demandeur.se.rs d'asile, les réfugié.e.s et les bénéficiaires de la protection subsidiaire. Cette somme est ensuite reversée au CROUS de l'académie référente qui la redistribue aux universités et à d'autres établissements de formation. La CVE-C augmente d'un euro cette année car elle est indexée sur l'inflation.

Le coût des complémentaires santé est également en hausse cette année, avec une augmentation de +2,56% par rapport à l'année 2018. Elles ne sont pas obligatoires mais permettent un meilleur accès aux soins. Certain.e.s étudiant. e.s renoncent aux soins médicaux à cause de leurs tarifs sans cesse en augmentation ainsi que des délais de remboursement généralement très longs.

Les frais d'inscription à l'université restent cette année encore identiques pour les étudiant.e.s français.e.s ou européen.ne.s. Ce gel pour la rentrée 2019 a notamment été possible grâce à l'action de la FAGE.

Hausse des frais courants

Les produits de consommation courante sont en hausse du fait de l'inflation. Ces produits comportent des vêtements, des produits d'hygiène ainsi que du matériel informatique. Il s'agit de produits indispensables et souvent de première nécessité. Les étudiantes en particulier possèdent des coûts supplémentaires, ceux associés aux menstruations*: protections hygiéniques et médicaments (parfois non rem-

* non pris en compte dans l'indicateur

boursés). Ces produits ne sont pas épargnés par l'inflation et la précarité menstruelle continue de s'étendre à de plus en plus de femmes. La LMDE est actuellement la seule mutuelle étudiante proposant un remboursement partiel des protections hygiéniques (de 20 à 25€ par an selon l'offre)*. De telles initiatives doivent être approfondies et généralisées à l'ensemble des mutuelles et des offres.

L'augmentation des coûts des loyers est également à notifier, en Île-de-France et surtout dans les autres régions : d'après la FAGE la hausse des loyers est de 3,4% pour la rentrée 2019. Ce coût représente le plus gros poste de dépense de l'indicateur. L'ensemble des frais liés au logement (premier loyer, assurance et frais d'agence) représente plus de 33% du coût de la rentrée. Les logements sont trop peu nombreux et trop souvent, les étudiant.e.s sont amené.e.s à devoir chercher un bien à louer dans le parc foncier privé et les loyers y sont bien plus élevés. Les aides sociales accordés aux jeunes sont très inégalitaires car aujourd'hui, elles ne tiennent pas compte du bassin d'habitation ni de la situation familiale, mais uniquement de la surface au m².

Le prix du repas en Restaurant Universitaire augmente pour la première fois depuis 2016. Cette augmentation de 0.5 centimes par repas met en avance le désengagement de l'État au sujet de la restauration étudiante.



Les coûts spécifiques aux géographes

- Le poste de dépense vêtements & hygiène comprend d'autres types de consommables, dont des frais numériques. L'achat d'un ordinateur est ainsi intégré, mais ce coût est mensualisé et l'indicateur intègre donc la mensualité de septembre. Dans l'indicateur calculé par l'AFNEG du coût de la rentrée, la mensualité est supérieure à celle prévue initialement dans l'indicateur de la FAGE. En effet, les géographes doivent investir dans des ordinateurs plus puissants et plus coûteux. Nous intégrons également le coût d'une licence de Dessin Assisté par Ordinateur, lui aussi mensualisé. Nous ajoutons également un montant dédié aux frais nécessaires aux sorties de terrain, nombreuses en géographie.
- Dans le matériel pédagogique, en plus du matériel de base, nous incluons les ouvrages indispensables pour des études dans des conditions optimales. Les travaux pratiques en géographie (cartographie, géographie physique), imposent également des dépenses supplémentaires.

* source : <https://www.lmde.fr>



LES POSTES DE DÉPENSES

Frais de la vie courante	
Poste de dépense	Montant
Loyer et charges	526,22 €
Alimentation vêtements et hygiène	395,74 €
Transports	96,23 €
Loisirs	101,49 €
Repas au restaurant universitaire	66,00 €
Téléphonie et internet	50,33 €
Total	1 214,24 €

Frais spécifiques de la rentrée	
Poste de dépenses	Montant
Frais d'inscription	170,00 €
CVE-C	91 €
Matériel pédagogique	399,32 €
Frais d'agence	257,81 €
Assurance logement	64,93 €
Complémentaire santé	315,46 €
Total	1 298,52 €

Focus : frais d'inscription pour les étudiant.e.s internationaux.les

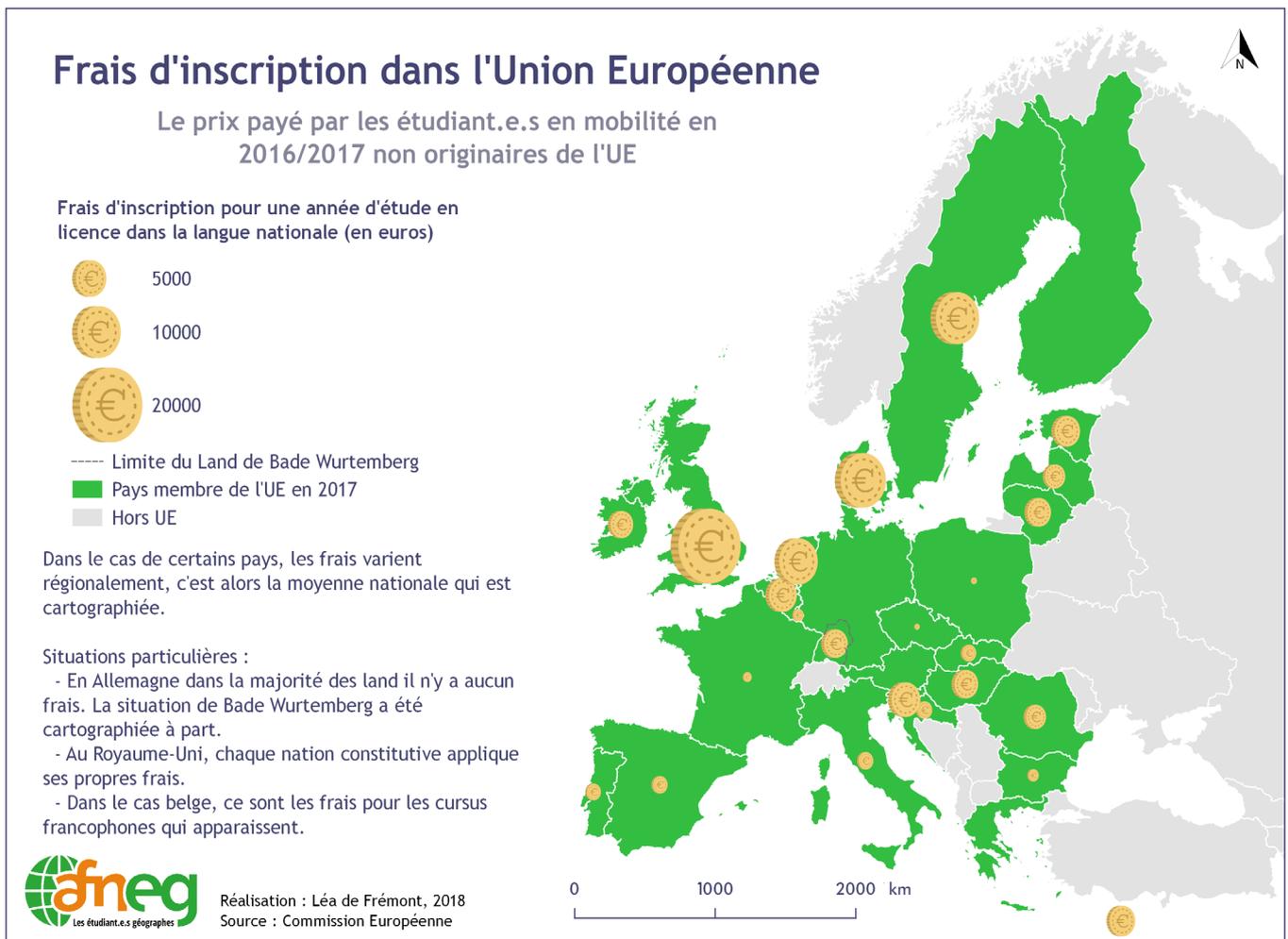
L'indicateur du coût de la rentrée est basé sur un profil unique. Cette rentrée 2019 est marquée par une très forte augmentation pour un profil non pris en compte par l'indicateur : celui des étudiant.e.s internationaux.les extra-communautaires. Les frais passent ainsi de 170 € à 2 770 € pour une inscription en licence et de xxxx à 3 770 € pour une inscription en master. Cette nouvelle mesure a été actée le 21 avril 2019 par un arrêté, et ce malgré le désaccord d'une majorité d'acteurs et d'actrices du monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Des mesures d'exonération ont par ailleurs été votées dans certaines universités. Il ne s'agit là que de mesures temporaires qui ne constituent pas des solutions en soi.

L'AFNEG et la FAGE sont fermement opposées à cette augmentation discriminante que nous jugeons incohérente et inutile. Un rapport de Campus France paru en octobre estime que si les étudiant.e.s internationaux.ales demandent un investissement étatique de 3 milliards d'euros alors qu'ils.elles apportent plus de 4 milliards à notre économie. L'université française est fondée sur des valeurs humanistes d'accès aux études pour tous et toutes. Les étudiant.e.s étrangers.ères contribuent à favoriser le développement d'une société cosmopolite et inclusive. ils.elles représentent une richesse culturelle essentielle pour nos campus et nos universités. Les formations en géographie, licence et master, attirent un grand nombre d'étudiant.e.s internationaux.ales.

De part leur origine géographique et leurs expériences académiques et personnelles ces derniers.ères permettent de confronter des points de vue variés et occasionnent ainsi des échanges plus constructifs, ce qui est particulièrement appréciable au sein des enseignements de géographie.

L'AFNEG a publié en janvier dernier un article sur les enjeux des mobilités étudiantes pour les universités françaises. Ce dernier est disponible en ligne sur notre site internet.

<https://afneg.org/2019/01/mobilites-etudiantes-quels-enjeux-internationaux-pour-les-universites-francaises/>



Carte issue de l'article de l'AFNEG mentionné ci-dessus



FOCUS : LE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE EN GÉOGRAPHIE

Des ouvrages coûteux mais indispensables pour réussir ses études

En licence de géographie comme dans de nombreuses formations, un certain nombre de référence bibliographique est conseillé aux étudiant.e.s. Au sein de ces références, des ouvrages sont indispensables comme les manuels généralistes. En géographie physique par exemple, les enseignements peuvent être difficiles à suivre pour des étudiant.e.s ne possédant pas de bagage scientifique préalable. Les manuels sont alors complémentaires des cours dispensés, et posséder son propre manuel est un réel avantage. Les manuels généralistes peuvent être très coûteux, notamment en géographie physique. Dans d'autres enseignements, la lecture d'un ouvrage peut être obligatoire. Les fonds des bibliothèques universitaires ne permettent alors pas de fournir une quantité suffisante d'exemplaires pour le nombre d'étudiant.e.s concerné.e.s. En plus de ces ouvrages, il est fortement recommandé aux étudiant.e.s en géographie de travailler avec un dictionnaire. Il est en effet indispensable d'apprendre à maîtriser les notions clés de la

géographie, mais également de connaître les débats conceptuels qui ont existé ou existent encore dans le monde de la recherche. Posséder son propre dictionnaire chez soi fait ainsi partie des conditions de réussite des études en géographie. Enfin, selon les enseignements, un atlas généraliste, ou plusieurs atlas spécifiques peuvent être nécessaires. Il ne s'agit bien évidemment pas d'apprendre où se situent les pays mais d'étudier des phénomènes à plusieurs échelles et de comprendre les dynamiques spatiales à l'oeuvre.

Dans tous les cas, nous considérons que posséder son propre ouvrage est un avantage et permet de travailler dans des conditions optimales. En effet, lors de l'enquête que nous avons menée auprès d'étudiant.e.s en licence de géographie, 33,6% des répondant.e.s ont préféré acheter leur propres ouvrages et 25,2% des répondant.e.s les ont empruntés dans leur bibliothèque universitaire alors qu'ils auraient préféré posséder leur propre exemplaire.



Rayonnage de géographie dans la bibliothèque universitaire de l'Université de Bourgogne

Des travaux pratiques aux enseignements informatiques

Les travaux pratiques sont nombreux en licence de géographie. Durant les deux premières années de licence, des enseignements de géographie physique (géomorphologie notamment) ou de cartographie sur papier demandent du matériel spécifique : papier calque, papier millimétré, compas, crayons de couleur, stylos spécifiques ou feutres fins, carnet de croquis...

La géographie est également une discipline numérique, tou.te.s les étudiant.e.s en géographie suivent des cours de Cartographie Assistée par Ordinateur (CAO), Dessin Assisté par Ordinateur (DAO), et Systèmes d'Information Géographique (SIG). Ces enseignements sont complémentaires afin d'apprendre à réaliser des cartes d'analyse thématique ou bien des cartes de synthèse. Ces enseignements se déroulent dans des salles informatiques disposant d'ordinateurs équipés des logiciels nécessaires, mais il est souvent indispensables de bénéficier d'un autre accès à ces logiciels. Certaines universités mettent à disposition des étudiant.e.s des ordinateurs en accès libre équipés de ces

logiciels, mais ce n'est pas systématique. A l'instar des ouvrages, posséder ces logiciels sur son ordinateur personnel est un avantage non négligeable.

D'après notre enquête menée auprès d'étudiant.e.s en licence, 88% des répondant.e.s ayant déjà utilisé des logiciels de SIG a indiqué ressentir le besoin de les posséder sur son ordinateur personnel. En dessin vectoriel, le logiciel Adobe Illustrator est souvent présenté en cours et possède des atouts importants, c'est pourquoi nous avons inclus son acquisition dans le coût de la rentrée. Dans le domaine des SIG, certaines universités mettent à disposition des licences gratuites du logiciel ArcGIS. Logiciels qui nécessitent des ordinateurs plus puissants que ceux généralement choisis par les étudiant.e.s, et imposent donc un investissement plus important. Leur maîtrise est primordiale en géographie. Elle fait en effet partie des compétences exigées à l'issue de l'obtention de la licence et donne aux étudiant.e.s une plus-value indéniable pour leur insertion professionnelle.

LE COÛT DES ÉTUDES EN LICENCE, MASTER ET DOCTORAT

Le coût des frais d'impression

En géographie, licence ou master, de nombreux enseignements comportent un projet d'étude à réaliser seul.e ou en groupe, sur l'ensemble du semestre. Dans de trop nombreux cas il est demandé d'imprimer et de faire relier les rapports de projet. Les dossiers parfois volumineux ont un coût, d'autant plus élevé qu'ils comportent des illustrations (cartes, photos de terrain...) rendant l'impression couleur indispensable. En master, en plus des dossiers des mémoires de recherche ou de stage sont également à imprimer, parfois en plusieurs exem-

plaires, par étudiant.e.s ou par chercheur.e.s ou professionnel.le.s concerné.e.s.

Le coût du terrain

En Licence comme en Master, les sorties de terrain sont fréquentes en géographie. Leur organisation et leur fréquence sont variables selon les universités, leur emplacement géographique et les effectifs des promotions. Tout.e étudiant.e en géographie est cependant amené.e à réaliser plusieurs sorties de terrain au



de ses études. Il s'agit d'un élément central en géographie, permettant de mettre en évidence les notions vues en cours. Plus généralement le travail de terrain permet de développer son sens de l'observation et de récolter des données, première étape d'une analyse approfondie sur un sujet donné. Pour ces sorties, l'achat de matériel spécifique s'impose : chaussures, sac ou autres accessoires de randonnée notamment. Ce coût est compris dans l'indicateur AF-NEG du coût de la rentrée.

D'autres coûts n'apparaissent pas dans l'indicateur mais sont pourtant associés aux sorties de terrain, il s'agit des coûts de transport. En licence, 64,3% des répondant.e.s ont indiqué devoir prendre en charge ces frais en cas de déplacement en dehors de leur ville ou intercommunalité d'étude. Ce pourcentage s'élève à 68,9% pour les répondant.e.s en master. Lors de stages de terrains se déroulant sur plusieurs jours, les frais de déplacements, s'ils sont à la charge de l'étudiant.e, peuvent atteindre des sommes conséquentes.

Le terrain est également un coût important pour les doctorant.e.s. dont le sujet géographique d'étude est éloigné du lieu de résidence. Ils ou elles peuvent être amené.e.s à effectuer des déplacements de plusieurs mois, au moins pour les 2 premières années de thèse, afin de récolter des données de terrain. Des bourses existent pour les terrains situés à l'étranger mais les terrains en France peuvent également être coûteux, notamment lorsque ce sont des territoires dans lesquels l'usage de la voiture est indispensable pour se déplacer. Selon les laboratoires et les sujets, les coûts associés au travail de terrain sont ainsi élevés et pèsent dans le budget des doctorant.e.s. Cela est d'autant plus complexe lorsque l'école doctorale est transdisciplinaire car la notion de terrain n'est pas présente dans toutes les disciplines.

Le coût de la mobilité géographique

Après une licence de géographie il existe un grand nombre de masters accessibles dans le domaine de la géographie : on dénombre 21 mentions de master compatibles avec une licence de géographie. Chaque mention peut se décliner en parcours selon les universités. Il existe ainsi une multitude de formations, partout en France, avec des spécificités très locales. Il est donc fréquent de changer d'université et de logement lors de leur entrée en master.

La rentrée en master implique alors des coûts importants associés au logement. Il existe une aide à la mobilité pour la première inscription en master. Cette aide du CROUS est réservée aux étudiant.e.s déjà boursier.ère.s changeant d'académie. Encore méconnue, cette aide ne prend pas en compte les changements au sein d'une même académie, alors que ceux-ci génèrent également des frais importants selon les territoires.

La mobilité géographique possède également un coût pour les stages effectués en master. 56,1% des répondant.e.s en master ayant effectué un stage ont été contraint.e.s de déménager. Les stages sont indispensables pour une bonne insertion sur le marché de l'emploi, mais lorsqu'ils imposent des déplacements, aucune aide n'est disponible pour les étudiant.e.s.

LES REVENDICATIONS DE L'AFNEG

Pour les étudiant.e.s les plus précaires, l'université doit leur permettre d'accéder au matériel incontournable en bibliothèque ou dans les salles de cours. Il est primordial que les bibliothèques universitaires se dotent des ouvrages généralistes de référence en nombre suffisant pour permettre aux étudiant.e.s de les emprunter s'ils ne peuvent pas acheter leur propre exemplaire. Pour les travaux pratiques, du matériel pourrait être mis à disposition des étudiant.e.s pendant les cours. Les bibliothèques universitaires doivent également mettre à disposition des imprimantes noir et blanc et couleur. La mise en place d'un système de reliure en libre-accès est également indispensable.

Pour la pratique des SIG, l'AFNEG se positionne en faveur de l'utilisation des deux logiciels principaux, tous deux très demandés sur le marché de l'emploi. Il est essentiel de permettre à chaque étudiant.e de posséder une licence étudiante du logiciel ArcGIS sur son ordinateur personnel. Le cas échéant, l'université doit s'assurer que des ordinateurs disposant de ces logiciels sont accessibles aux étudiant.e.s, et sur de vastes plages horaires. Des systèmes de prêt d'ordinateur possédant les logiciels

mentionnés peut également être mis en place, et sur de vastes plages horaires. Des systèmes de prêt d'ordinateur possédant les logiciels mentionnés peut également être mis en place.

L'AFNEG demande le maintien voire, selon les situations, l'augmentation du nombre de sorties de terrain. Cependant, les stages de terrain de longue durée dans des destinations éloignées ne doivent pas être aux frais des étudiant.e.s. Cela est illégal dans les cas où le voyage de terrain représente un élément obligatoire de la validation d'un enseignement, et par extension du diplôme. Nous demandons donc une augmentation du budget des UFR pour permettre une meilleure prise en charge des coûts associés aux sorties de terrain. Le sous-financement généralisé des facultés de sciences humaines et sociales ne doit ni impliquer le sacrifice d'un exercice essentiel dans la qualité de la formation, ni le rendre inaccessible aux étudiant.e.s les plus précaires. De plus, le calcul du montant des formations se base uniquement sur le nombre d'étudiant.e.s et de parcours, sans tenir compte des spécificités de chaque filière. Au sein des universités, la gestion du budget destiné à la formation est donc à revoir.



Visite de Strasbourg à l'occasion du Congrès 2019 de l'AFNEG



MÉTHODOLOGIE

Méthodologie de l'indicateur

Il est obtenu en faisant la somme des frais de la vie courante et des frais spécifiques calculés pour le mois de septembre 2019. Une moyenne des sommes obtenues est faite pour l'Île-de-France et les autres régions, puis une pondération est faite par les effectifs d'étudiant.e.s de chaque territoire.

Les frais de la vie courante

Loyers et charges

L'indicateur obtenu pour les loyers est basé sur les chiffres fournis par la FAGE, eux même obtenus grâce à l'outil LocService de cote des loyers. En Île-de-France une moyenne est calculée pour un studio d'une surface inférieure à 20 m², pour le reste de la France métropolitaine, une moyenne pour chaque ville est calculée pour un appartement de moins de 20m² et pour un T2 de moins de 30m² qui sont les deux formes de logement les plus utilisées par les étudiant.e.s hors IDF. En découle un loyer moyen, toutes charges comprises.

Alimentation, vêtements, hygiène

Un panier alimentaire nécessaire pour la composition d'un mois de repas est constitué (en dehors des 20 repas au Restaurant Universitaire). On compte également un ensemble de vêtements neufs, des produits d'hygiène et d'entretien. Tout comme l'indicateur des loisirs, l'écart du prix moyen de l'INSEE est appliqué pour prendre en compte l'écart entre l'Île-de-France et le reste de la France. L'AFNEG ajoute à cela, une mensualité de 49€ par mois pour l'achat d'un ordinateur plus puissant afin de faire fonctionner les logiciels utilisés en licence de géographie et l'achat d'une licence d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur. Nous ajoutons également l'achat de matériel spécifique pour les sorties de terrain, estimé selon notre enquête, détaillée dans la sous-partie suivante)

Transports

Ce poste de dépense prend en compte le tarif moyen d'un abonnement étudiant en transport en commun. Cette moyenne est calculée selon le coût en Île de France et une moyenne de 33 villes. 5 allers-retours mensuels au domicile parental sont également pris en compte (selon la distance moyenne domicile - lieu d'études donnée par l'INSEE, pour un trajet dans un véhicule personnel).

Loisirs

Le montant des loisirs est le résultat de l'enquête des conditions de vie de l'Observatoire de la Vie Étudiante, d'une adhésion au service des sports de l'université et de l'achat de deux livres dont le prix moyen est estimé à 11€. Pour l'Île de France, on applique l'écart du prix moyen entre l'Île-de-France et le reste de la France de l'INSEE. La moyenne obtenue est pondérée.

Repas au RU

Ce prix est obtenu en considérant qu'un.e étudiant.e se rend en moyenne cinq fois par semaine au restaurant universitaire pour manger, soit 20 fois dans le mois. Le prix du ticket pour l'année 2019-2020 s'élève à 3,30 €.

Téléphonie et internet

Ce coût est obtenu en faisant une moyenne des tarifs pratiqués chez les trois principaux opérateurs porteurs d'une offre de téléphonie mobile et internet : Free, Orange et SFR.

Les frais spécifiques de rentrée

Frais d'inscription

C'est le prix actuel que paie un.e étudiant.e non-boursier pour s'inscrire en licence à l'université, sans double inscription.

CVE-C

Il s'agit du tarif annoncé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour l'année 2019-2020.

Matériel pédagogique

Ce poste est composé du coût des articles de base utilisés par un.e étudiant.e à l'université. L'AFNEG ajoute à cela le prix moyen de l'ensemble des outils, ouvrages et cartes nécessaires à l'entrée en licence de géographie. Une moyenne a été effectuée sur au moins 5 articles différents afin qu'il soit plus proche de la réalité selon les bourses de chacun.

Frais d'agence immobilière

Les frais d'agence pris en compte sont ceux appliqués pour un logement de 20m² maximum dans chaque ville, à la charge du locataire.

Assurance logement

C'est la moyenne des différentes offres d'assurance habitation faites par les mutuelles étudiantes pour un studio ou T1.

Complémentaire santé

Le montant moyen des complé-

des offres "tous soins" proposées par les différentes mutuelles étudiantes.

Enquêtes menées par l'AFNEG

Au cours de l'année 2019 une enquête par questionnaire en ligne a été réalisée pour les étudiant.e.s en licence et en master de géographie. En licence 144 étudiant.e.s de plus de 19 universités différentes ont participé. En master 71 étudiant.e.s de plus de 23 universités différentes ont participé.

Des entretiens ont également été réalisés avec des doctorant.e.s en géographie. 5 personnes, de la première à la 4e année de thèse ont été interrogées.



RÉFÉRENCES

Août 2019 - FAGE - Indicateur du coût de la rentrée, édition 2019 ;

Août 2019 - ADOBE - <http://www.adobe.com/fr/products/illustrator.html> ;

Août 2018 - FNAC - <https://www.fnac.com> ;

Août 2019 - GOOGLE - http://www.google.fr/shopping?hl=fr_FR ;

L'AFNEG

L'Association Fédérative Nationale des Étudiant.e.s en Géographie et disciplines territoriales est une association de loi 1901 créée en 2007 pour représenter les étudiant.e.s en géographie à l'échelle nationale. Notre fonctionnement est fondé sur la démocratie participative. Notre réseau se compose d'une quinzaine d'association d'étudiant.e.s en géographie présentes dans les universités françaises où la discipline est enseignée.

L'AFNEG a pour but de regrouper, représenter et défendre les intérêts des étudiant.e.s en géographie dans le respect mutuel de leurs convictions. Cela permet de favoriser les relations et la coordination des associations et des étudiant.e.s en géographie. Ainsi, nous les incitons à agir pour notre discipline à travers de nombreux projets et les invite à intervenir dans les débats les concernant.

Le Bureau national est composé de onze membres, eux-mêmes étudiant.e.s en géographie. Nous sommes chargé.e.s d'appliquer la politique votée par les membres de l'AFNEG et de représenter la structure auprès de ses partenaires tels que la FAGE, la Fédération des Associations Générales Étudiantes dont elle est membre et autres institutions.

L'AFNEG exerce également des activités de représentation et veut être une force de proposition sur les sujets d'actualité concernant les étudiant.e.s en géographie, mais aussi celles et ceux en devenir et en travaillant sur la pertinence de l'enseignement géographique au lycée. Nous souhaitons informer les étudiant.e.s sur les offres de formations et mener toute action permettant de favoriser leur orientation et insertion professionnelle.

contacts

Hélène Chobeaux

Présidente

06 33 82 96 55 | helene.chobeaux@afneg.org

Léa de Frémont

Première Vice-Présidente en charge des affaires

sociales et de la défense des droits

06 42 86 11 48 | lea.de-fremont@afneg.org

Nos partenaires



swapbook



FLIXBUS

